

Deslandes, Gaston. *Toponymie*. Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1963. Deux fascicules.

Jean Poirier

Volume 10, Number 20, 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020643ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020643ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poirier, J. (1966). Review of [Deslandes, Gaston. *Toponymie*. Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1963. Deux fascicules.] *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20), 346–347. <https://doi.org/10.7202/020643ar>

Hormis cette importante réserve à propos des aspects linguistiques de la confection des fiches toponymiques, l'ouvrage de monsieur Poirier donne, dans sa deuxième partie, des conseils fort précieux sur les méthodes d'enquête qui permettront à l'apprenti-toponymiste, après avoir consulté archives, cartes et documents (les pages 62 à 72 contiennent des références très utiles), de faire avec minutie et précaution le relevé des noms de lieux d'une région donnée. Des indications sur le choix des informateurs, la manière de mener l'enquête, la façon de rédiger les fiches, les item à consigner, devraient servir à tous ceux qui veulent aller à la cueillette des toponymes. L'utilité pratique de cette partie de l'ouvrage ne fait pas de doute.

Une bibliographie sommaire d'une quarantaine de titres accompagne le texte dont un intérêt supplémentaire réside dans l'omniprésence des exemples auxquels un index d'environ 500 noms permet de se référer facilement.

Bref, le livre de monsieur Poirier est, en un sens, un livre pionnier. Il en a le mérite et les imperfections. Et, en suscitant des réactions, en reposant des problèmes, en attisant l'intérêt des géographes attirés par la toponymie, on peut dire qu'il aura réouvert une voie.

Henri DORION

DESLANDES, Gaston. **Toponymie**. Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1963. Deux fascicules.

Cette étude a pour but de promouvoir les recherches en toponymie française et de rassembler les documents indispensables en vue de l'exécution de la Nouvelle Carte de France.

Publié par l'Institut géographique national, organisme qui a créé la Commission de toponymie en 1942, ce cours est destiné spécialement aux topographes débutants. L'ouvrage a donc pour objet premier de former d'une façon adéquate le personnel de cette Commission et d'établir une méthode d'enquête solide et efficace dans la recherche sur les noms de lieux.

Dans le fascicule premier, intitulé *Éléments de toponymie générale*, l'auteur montre, en particulier, ce qu'il entend par la science toponymique : définition, méthodes et recherches sont les premiers éléments abordés. Puis l'on traite par la suite et en détail, de la formation, de l'évolution et de la disparition des noms de lieux. Dans les soixante pages qui suivent ces généralités, c'est-à-dire, près des deux tiers du fascicule premier, sont étudiées les différentes couches linguistiques qui ont laissé leur empreinte dans la toponymie de la France. Comme il l'explique lui-même, l'auteur s'est autorisé des « ouvrages de maîtres : Longnon, Dauzat, Vincent, etc. » Et il ajoute « ouvrages dans lesquels nous avons nous-mêmes puisé à pleine main ». L'Antiquité avec les bases pré-indo-européennes, les formations pré-celtiques (ibères, ligures, grecques), gauloises, romaines, gallo-romaines, franques, modernes, font l'objet d'une étude élaborée. Nous croyons cependant que l'on a accordé un peu trop d'importance à ce problème des équations étymologiques même s'il faut admettre que cette recherche est nécessaire au topographe afin de lui permettre de proposer, pour chacun des noms, des graphies adéquates. En effet, il serait illusoire de penser que le topographe débutant puisse maîtriser les langues et les disciplines qui permettent de trouver l'origine et la signification d'une foule de noms de lieux de France, car cette recherche de l'étymologie demande des études poussées et des connaissances linguistiques approfondies. D'ailleurs, l'auteur avait tenu à préciser que « l'étude des noms de lieux impliquant la connaissance des idiomes auxquels ils se rattachent, il en résulte que le spécialiste ayant à analyser la nomenclature de la France devrait être rompu aux embûches du grec et du latin, posséder les parlers celtiques, romans, germaniques, norois, basques, savoir l'ibère, le ligure, le pré-indo-européen, sans compter les multiples dialectes d'oc et d'oïl qui ont fleuri entre nos frontières avant d'être recouverts ou dissociés par le français ».

Le fascicule second, qui a pour titre *Éléments de toponymie pratique*, aborde la plupart des points importants dans les études synchroniques sur les noms de lieux. L'auteur explique tout d'abord que la doctrine de l'Institut géographique national en ce domaine consiste à donner aux cartes une nomenclature française et non pas dialectale. Puis la recherche des noms de lieux de même que leur transcription sont examinées dans leur ensemble.

L'on insiste en premier lieu sur les différentes sources écrites auxquelles les topographes peuvent puiser : d'une part les documents cadastraux (Atlas, État des Sections), d'autre part

les Cartes générales ou locales, les Publications scientifiques, Administrations et Publications touristiques, etc.

Pour procéder à la chasse aux formes locales, comme aimait à le répéter Ernest Muret, l'auteur montre la nécessité d'effectuer des enquêtes toponymiques sur place. « L'enquête orale a pour premier objet de permettre au topographe de compléter les ressources toponymiques qu'il a recueillies au cours de son enquête documentaire. Mais elle vise plus loin. Elle le met à même de vérifier si les dénominations, telles qu'il les tient des documents consultés, s'appliquent bien aux endroits voulus, de rechercher les éléments locaux (situation, valeur dialectale, signification ...) de nature à en préciser l'étymologie, d'en discuter et d'en arrêter l'écriture ».

L'auteur indique également quelques conseils précieux dans le but d'aider les topographes, lors de leur rencontre avec les interrogés et il insiste sur les trois principales questions qu'il faut poser aux informateurs soit l'identité du lieu, le sens des noms et leur orthographe.

Les toponymes obtenus des sources écrites et orales sont portés dans un cahier confectionné à cette fin et qui s'intitule *État justificatif des Noms*. Les renseignements y sont disposés sur dix colonnes appropriées à cette fin. Les topographes doivent y inscrire en particulier : les noms d'après les documents cadastraux (colonne deux), les noms d'après les habitants, les guides (colonne cinq). Chaque nom relevé par les enquêteurs fait en outre l'objet d'observations ou de décisions de la Commission de toponymie ; ces remarques sont traduites dans la colonne dix.

La transcription des noms de lieux fait également l'objet d'un chapitre élaboré. En ce qui concerne les toponymes, il faut tenir compte des règles établies pour la langue classique, au même titre que d'autres mots. L'emploi de l'article défini, de la préposition et les règles d'accords sont les points principaux examinés par l'auteur. Dans la transcription d'un nom, il faut considérer non seulement la valeur phonétique (son) mais également la valeur étymologique (sens). « Quand la science nous demande de leur redonner des graphies correctes, elle entend des formes telles que le sens évanoui réapparaisse, au moins pour les usagers cultivés, et que les habitants, qui en ont conservé la valeur orale plus ou moins intacte, la reconnaissent à la prononciation ».

Que faut-il penser de ce cours de toponymie ? Même si l'auteur a ajouté par la suite certains éléments qu'il n'avait pas jugé nécessaire d'indiquer dans son ouvrage comme la notation phonétique, par exemple, et que les topographes de l'Institut géographique national doivent maintenant connaître afin de pouvoir transcrire correctement les noms relevés sur le terrain, il reste que cette étude a depuis longtemps atteint son but. S'autorisant de cette méthodologie, les enquêteurs de la Commission de toponymie recueillent annuellement de vingt à quarante mille noms qu'ils vérifient sur place. Ils en fixent même l'orthographe dans la plupart des cas. Ces observations sont alors ratifiées par la Commission de toponymie à l'exception des toponymes obscurs, qui doivent être soumis à des experts afin d'en trouver l'étymologie et d'en arrêter une orthographe conforme à la phonétique locale.

Jean POIRIER

BABIN, Jean. Les Lieux-dits de la Commune de Boureuilles (Meuse). Étude de caractérisation toponymique. Paris, Klincksieck, 1951. 208 pages. Tableaux, photographie en hors-texte.

Cette bonne monographie de toponymie communale a fait l'objet d'une thèse complémentaire qui fut défendue à la Sorbonne, le 23 janvier 1950. Il s'agit plus précisément d'une étude de caractérisation toponymique de la commune de Boureuilles qui est située à la limite des provinces de Lorraine et de Champagne.

La méthode de travail suivie par l'auteur est particulièrement efficace. Aussi nous l'exposerons brièvement. En premier lieu, inventaire des registres cadastraux où les noms furent systématiquement portés sur fiches. Puis enquête sur place. Enfin, dépouillement des archives.

L'utilisation de la méthode comparative fut en bien des cas une aide précieuse. Isolé, un nom de lieu est difficilement expliqué dans sa forme, mais s'il est rapproché d'autres noms, il devient « la source d'une foule de remarques dans des domaines très différents ». Cela est particulièrement vrai en géographie : les détails du terrain se manifestent à travers les dénomi-